Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **55 (1926)**

Heft 12

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

en est affecté à la dite Fédération, bien digne de l'appui des clairvoyants, — et l'*Almanach de la Croix-Rouge suisse,* 1 fr., dont l'administration se trouve à la même adresse. On nous avertit que cette dernière publication veut demeurer au-dessus « des distinctions de parti et de confession ». Ne devrait-on pas dire : « au-dessous » ? Nous l'entendons du moins ainsi.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Gymnastique scolaire. — Un cours de gymnastique, organisé sous les auspices de la Direction de l'Instruction publique du canton de Fribourg, réunissait, du 9 au 14 août, 32 instituteurs fribourgeois, à l'Institut du Sacré-Cœur, à Estavayer.

Les directeurs du cours, MM. Wicht, inspecteur, et Helfer, instituteur, avec la compétence qu'on leur reconnaît, ont initié les participants aux nouvelles exigences de la gymnastique. Cette branche de l'activité scolaire subit actuellement une évolution très marquée. Les hygiénistes et les pédagogues, réunissant leurs efforts, ont réussi à déterminer un choix d'exercices parfaitement en rapport avec le développement physiologique de l'élève. Les leçons de gymnastique ont pour but de demander, principalement aux enfants, un effort constant et bien gradué des muscles, plutôt qu'un rythme, une cadence impeccable.

Le cours d'Estavayer fut inspecté par M. Liengme, professeur à Bienne, membre de la commission technique fédérale de gymnastique.

M. le Dr Thévoz, dans une causerie fort intéressante, fit le récit des observations relevées dans ses visites sanitaires dans les écoles du district de la Broye.

Assistaient aussi à l'examen de clôture : M. le rév. doyen Dévaud ; les Révérendes Sœurs du Sacré-Cœur ; M. le préfet Bovet ; M. l'inspecteur Bonfils ; M. Butty, syndic, et M. Dessibourg, directeur des écoles.

M. le Préfet, en quelques paroles, a relevé toute l'importance qu'il faut attribuer dans notre pays à la gymnastique scolaire bien comprise.

Un sentiment de reconnaissance est adressé aux Révérendes Sœurs de l'Institut pour l'amabilité avec laquelle elles ont mis à la disposition du cours les locaux et le matériel utiles.

Tous les participants garderont un bon souvenir des quelques jours de travail et de franche gaieté passés dans la cité staviacoise.

L. L.

L'Intronisation du Sacré-Cœur dans les écoles de Prez-vers-Noréaz. — Afin de répandre dans les familles le culte du Sacré Cœur de Jésus,

le corps enseignant de Prez, avec les encouragements de M. le révérend curé Bovet, a fait introniser solennellement le Sacré-Cœur dans les trois classes primaires de la localité. Simple, mais touchante fut la cérémonie à laquelle assistaient quelques parents. Les tableaux du Christ-Roi étaient entourés de fleurs et escortés de cierges allumés Les prières du cérémonial furent récitées pieusement. Deux cantiques clôturèrent la pieuse cérémonie qui semble avoir produit sur l'assistance une heureuse impression. C'était le 13 février 1926, à l'ouverture des exercices du Jubilé et à la veille des Quarante-Heures.

Nous avons appris depuis que deux familles, ainsi que l'école ménagère (le 31 mai), ont suivi cet exemple et que d'autres sont désireuses de consacrer également leurs foyers au Sacré-Cœur.

En instituant la fête annuelle du Christ-Roi, S. S. Pie XI n'a-t-il pas proclamé la souveraineté du Christ dans l'univers ? Dès lors, il est tout naturel que nous réservions à Jésus la place d'honneur dans toutes nos écoles et tous nos foyers.

Rédaction du « Bulletin ». — Pendant les deux mois de vacances, quelques articles nous sont parvenus, tous avec l'impérieuse mention : pour le prochain numéro. Il faut cependant réserver quelques pages pour les prochaines livraisons... Que ceux qui n'auront pas le plaisir de trouver aujourd'hui leurs pages imprimées veuillent attendre un peu ; leur tour viendra.

Cependant, l'hiver est long, le tiroir du rédacteur est moins fourni qu'il le désirerait. Allons ! que les plumes s'empressent et qu'on utilise les loisirs des soirées plus longues, pendant que la cueillette des pommes de terre retient encore les écoliers hors de classe.

Renouvellement des brevets de capacité pour l'enseignement primaire. — A la suite des examens des 21 et 22 septembre, la commission cantonale des études, dans sa séance du 28 septembre, a décerné le certificat d'aptitude pédagogique à M. André Barras, à Broc ; à Mlles Angèle Barbey, à Fribourg ; Augusta Folly, à Bulle ; Marguerite Vorlet, à Fétigny, et à Mme Emerana Pürro, à Guin. Elle a renouvelé, pour une période de quatre ou de trois ans, suivant le cas, de MM. Gabriel Chavaillaz, à Noréaz ; Henri Maillard, à La Tour-de-Trême ; Victor Noël, à Romanens ; Bernard Moret, à Remaufens ; Auguste Ody, à Pont-la-Ville ; Jean Piccand, à Echarlens ; Léon Rossier, à Chapelle-Gillarens ; Raymond Rossier, à Léchelles ; Henri Rouiller, à Fruence (Châtel-St-Denis) ; Victor Terrapon, à Granges-de-Vesin ; Robert Yerly, à Rossens ; Hans Fürst, à Ried (Lac) ; Siegfried Schafer, à Guin ; Pierre Schmutz, à Flamatt ; de Mmes Hedwige Angéloz, à La Tour-de-Trême ; Jeanne Gavard, à Ecuvillens ; Marie-Rose Gillard, à Siviriez ; Jeanne d'Arc Gobet à Bulle ; Theorina Küttel, à Guin ; de Mlles Béatrice Pilloud, à Bulle, et Lydia Spielhofer, à St-Antoine.